

**DELIBERATION N° 17/323 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
APPROUVANT LE RAPPORT RELATIF A LA PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE  
DEPLACEMENT DANS LE CADRE D'ATELIERS ET DE REUNIONS DE TRAVAIL SUR  
LA RECHERCHE EN SANTE PUBLIQUE ORGANISES PAR L'OBSERVATOIRE  
REGIONAL DE LA SANTE (O.R.S.)**

**SEANCE DU 26 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix sept, le vingt six octobre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 11 octobre 2017, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Guy ARMANET, Marie-France BARTOLI, Paul-Marie BARTOLI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Jean BIANCUCCI, Dominique BUCCHINI, Christophe CANIONI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Pierre CHAUBON, Christelle COMBETTE, René CORDOLIANI, Muriel FAGNI, Marie-Xavière FILIPPI, Paul GIACOBBI, Stéphanie GRIMALDI, Lauda GUIDICELLI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Antonia LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Jean-Martin MONDOLONI, Karine MURATI-CHINESI, Nadine NIVAGGIONI, Marie-Thérèse OLIVESI, Delphine ORSONI, Antoine OTTAVI, Laura Maria POLI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Josette RISTERUCCI, José ROSSI, Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI, François TATTI, Jean TOMA, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Paul-André COLOMBANI à Mme Mattea CASALTA  
Mme Françoise NADIZI à Mme Marie-Xavière FILIPPI  
M. Paulu Santu PARIGI à M. Marcel CESARI  
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Christelle COMBETTE  
M. Ange SANTINI à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI  
Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Juliette PONZEVERA

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

Maria GUIDICELLI, Marie SIMEONI, Michel STEFANI

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**VU** la loi du 22 janvier 2002 qui confère à la Collectivité territoriale de

Corse des prérogatives uniques en matière de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,

**VU** la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

**VU** la délibération n° 17/035 AC de l'Assemblée de Corse du 23 février 2017 portant approbation du budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2017,

**VU** la délibération n° 17/197 AC de l'Assemblée de Corse du 27 juillet 2017 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2017,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,

**APRES** avis de la Commission des Finances et de la Planification,

#### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** le présent rapport relatif à la prise en charge de frais de déplacement de 3 personnalités dans le cadre de l'organisation d'ateliers et de réunions de travail sur le thème de la recherche en Santé Publique organisés par l'Observatoire Régional de la Santé de Corse.

#### **ARTICLE 2 :**

**APPROUVE** l'affectation de 5 400€ au profit de l'Observatoire Régional de la Santé de Corse relatif à la prise en charge de frais de déplacement de 3 personnalités dans le cadre de l'organisation d'ateliers et de réunions de travail sur le thème de la recherche en Santé Publique, chapitre 932, article 6574, fonction 23, programme 4311, S/programme 4311 F.

#### **ARTICLE 4 :**

**AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer les

différentes pièces réglementaires (conventions d'applications, avenants, arrêtés...) relatives à la prise en charge de ces frais.

**ARTICLE 5 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Ajaccio, le 26 octobre 2017

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



**Individualisation de crédits dédiés à la recherche et à la diffusion relatifs à la prise en charge de frais de déplacement dans le cadre de l'organisation d'atelier et de réunions de travail sur le thème de la recherche en Santé Publique organisés par l'Observatoire Régional de la Santé de Corse.**

**Rapport du Président  
du Conseil Exécutif de Corse**

**Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica**

Il s'agit dans le présent rapport d'individualiser un montant total de 5 400 € au profit de l'Observatoire Régional de la Santé de Corse pour la prise en charge des frais de déplacements et d'hébergement de trois personnalités reconnues pour leurs expériences respectives en matière de « Santé Publique ».

En effet, dans le cadre de l'élaboration du SRESRI 2018-2022, une première réunion de travail a pu être organisée sur cette thématique, et d'autres réunions suivront destinées à préciser les actions et autres projets à mettre en œuvre afin de développer des programmes de recherche en soins primaires et de contribuer au mieux à garantir un égal accès aux soins.

Mieux connaître l'état de la santé de la population, identifier les facteurs de risque s'interroger sur la pertinence d'une intervention de proximité, ou encore s'interroger sur la meilleure mise en réseau possible des acteurs de la santé (...) autant d'enjeux auxquels doit faire face la Corse, et qui démontrent l'importance de la recherche, notamment en matière d'aide à la décision des politiques publiques.

Les crédits nécessaires au financement de ce projet sont inscrits au programme 4311F « Enseignement Supérieur Recherche » au Budget supplémentaire (BS) 2017.

Les trois personnalités sont les suivantes :

Le Professeur Antoine Flahault (résidant à Genève, Suisse, coût du déplacement : 900€), MD, docteur en biomathématique :

Il a été nommé professeur titulaire de santé publique à Paris en 2002.

Il a été directeur fondateur de l'École française de santé publique (EHESP, Rennes, 2007-2012).

Il est co-directeur de Centre Virchow-Villermé pour la santé publique Paris-Berlin (Université Descartes, Sorbonne Paris Cité), co-directeur de l'Alliance académique mondiale de la santé mondiale (EAGHA), président de l'Agence pour l'accréditation de l'éducation en santé publique (APHEA).

Il a mené notamment ses recherches dans la modélisation mathématique des maladies transmissibles.

Il a également :

- présidé le centre collaboratif de l'OMS pour la surveillance électronique des maladies;
- coordonné la recherche sur Chikungunya dans l'océan Indien (Prix Inserm, 2006 ;
- a été conservateur scientifique d'une grande exposition Epidemik exposé à la Cité des Sciences et de l'Industrie (Paris, Rio et Sao Paulo).

En janvier 2014, il a été nommé Professeur de santé publique à l'École de médecine de l'Université de Genève, où il est le directeur fondateur de l'Institut de santé mondiale. Il a été élu membre correspondant à l'Académie Nationale de Médecine (Paris). En janvier 2014, il avait plus de 235 publications scientifiques Référencé dans Medlin. Il est avec le docteur Jean-Pierre AMOROS et le professeur Alain-Jacques VALLE-IRON un des créateurs du projet « Bioscope Corse Méditerranée ».

Le Professeur Gérard DURU (résidant à LYON, France, coût du déplacement : 700€), Docteur d'état ès sciences (mathématiques, branche de la topologie).

Il a dirigé durant douze ans le Groupement d'Intérêt Scientifique transdisciplinaire « Economie de la santé », consortium formé par le CNRS, les Hospices Civils de Lyon et l'Université Claude Bernard, créé à l'initiative de Maurice Rochaix (HCL) et d'Edmond Lisle (CNRS).

Il a créé en 1985 et dirigé jusqu'en 2004 la formation doctorale « Méthodes d'Analyse des Systèmes de santé » qui réunissait les Universités de Lyon I, de Lyon III, de Rennes I, d'Aix-Marseille II, de Toulouse III et l'Université catholique de Lille.

Il a présidé, la Société Internationale de Démographie d'Economie et de Sociologie Médicale (1995), l'International Society for System Sciences in Health Care (2000 - 2008), et la Société

Française d'Économie de la Santé (2008 - 2009).

Il est rédacteur en chef de la revue « Santé, Décision, Management ».

Il est expert près du conseil de l'Europe, du ministère de la santé, du ministère de la recherche, de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieure. Il est membre de la Commission Technique sur la Vaccination du Haut Comité de la Santé Publique. Depuis septembre 2008 il est président de CYKLAD GROUP, société de recherche développement.

A l'heure actuelle il a signé ou cosigné plus de 145 articles scientifiques et 39 ouvrages.

Il est chevalier des palmes académiques.

Monsieur Benoit HERMANT (résidant à OTTAWA, Canada, coût du déplacement : 3.800€),  
Manager du Bureau de Veille au Centre des Opérations à l'Agence de Santé Publique du  
Canada :

Il est titulaire d'un Master en Génie Civil et Environnemental de l'Université Carleton, Ottawa (2013) (Médaille du Sénat de l'Université Carleton pour résultats académiques exceptionnels (2013)).

L'implication des dirigeants canadiens dans le domaine de la santé publique n'est plus à démontrer, plus précisément dans le domaine de la prise en charge de la santé dans le réseau de petites îles constitué autour d'OTTAWA.

Pour la bonne réalisation d'ateliers et de réunions de travail sur le thème de la recherche en Santé Publique, l'Observatoire Régional de la Santé de Corse sollicite un soutien financier de 5 400 €.

Ainsi, je vous prie au vu des éléments transmis :

- d'affecter les crédits relatifs à l'organisation d'ateliers et de réunions de travail sur le thème de la recherche en Santé Publique organisés par l'Observatoire Régional de la Santé de Corse, soit 5 400 €,

*Je vous prie de bien vouloir en délibérer.*

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

République Française

PROPOSITION D'AFFECTATION 2017

SECTEUR :                    ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE  
ORIGINE :                    B.P. 2017  
PROGRAMME :                RECHERCHE ET DIFFUSION  
N° :                            4311 F  
CHAPITRE :                  932  
FONCTION :                  23

<b>MONTANT DISPONIBLE :</b>		<b>179 442 €</b>
<b>MONTANT AFFECTER :</b>		
Prise en charge de frais de déplacement dans le cadre de l'organisation d'ateliers et de réunions de travail sur le thème « Recherche en Santé Publique » <b>Observatoire Régional de la Santé de Corse</b>	5 400 €	
<b>TOTAL</b>		<b>5 400 €</b>
<b>DISPONIBLE A NOUVEAU :</b>		<b>174 042 €</b>